

**ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE
SUR LES TUMEURS CEREBRALES
A.R.T.C.**

47 Boulevard de l'Hôpital
75013 PARIS

--

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

**ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE
SUR LES TUMEURS CEREBRALES
A.R.T.C.**

47 Boulevard de l'Hôpital
75013 PARIS

--

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Sommaire

- ✓ Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
- ✓ Rapport Spécial sur les conventions réglementées

◆◆◆

**ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE
SUR LES TUMEURS CEREBRALES
A R T C**

47 Boulevard de l'Hôpital
75013 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

A l'assemblée générale de l'A.R.T.C.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'A.R.T.C. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne l'information donnée en annexe sur le changement de méthode intervenu sur l'exercice ainsi que sur les règles de comptabilisation des aides financières versées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mont Saint Aignan,
Le 12 avril 2025

Secno



Franck DUCLOS
Commissaire aux Comptes



GMBA Seleco
WALTER ALLINIAL

membre indépendant de Walter France et d'Allinial Global International

Association pour la Recherche sur les Tumeurs Cérébrales

47, Boulevard de l'Hôpital
75013 PARIS

Comptes Annuels

Exercice clos le 31/12/2024

GMBA SELECO

Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Parisienne
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Membre indépendant de WALTER FRANCE et d'Allinial Global International

Siège social : 5 rue Lespagnol - 75020 PARIS
Téléphone : +33 (0)1 44 93 10 30 - Fax : +33 (0)1 44 93 10 39
E-mail : paris20@gmba.fr

SARL au capital de 75 812.90 Euros - 612 007 690 RCS Paris
NAF 6920 Z - N° TVA : FR01612007690

www.gmba-allinial.com

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Sommaire

Sommaire	1
BILAN	
Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
COMPTE DE RÉSULTAT	
Compte de résultat	4
Compte de résultat (Suite)	5
ANNEXE	
Règles et méthodes comptables Associations 1	6
Règles et méthodes comptables Associations 2	7
Règles et méthodes comptables Associations 5	8
Règles et méthodes comptables Associations 6	9
Règles et méthodes comptables Associations 7	10
Etat des immobilisations	11
Etat des amortissements	12
Etat des créances et dettes	13
Charges à payer et produits à recevoir	14
Produits et charges constatés d'avance	15
Détail des legs, donations et assurance-vie	16
Variation des fonds dédiés et reportés	17
Variation des fonds propres art.431-5	18
Etat des avantages et ressources provenant de l'étranger	19

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Au 31/12/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	51 505	28 381	23 125	29 960
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				245 480
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	51 505	28 381	23 125	275 440
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				28 900
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	277 728		277 728	60 329
Valeurs mobilières de placement	412 090		412 090	538 650
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	310 295		310 295	287 531
Charges constatées d'avance	45 583		45 583	25 733
TOTAL III	1 045 697		1 045 697	941 143
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 097 202	28 381	1 068 821	1 216 583

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2024	31/12/2023
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	18 344	18 344
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	48 973	48 973
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	581 759	619 295
Report à nouveau	53 211	-37 536
Excédent ou déficit de l'exercice		
Situation nette	702 287	649 075
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	702 287	649 075
II		
Comptes de liaison		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		215 613
Fonds dédiés	140 812	145 078
TOTAL III	140 812	360 691
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		12 947
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	106 319	64 024
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		58 768
Dettes des legs ou donations	30 602	475
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	88 803	70 604
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL V	225 723	206 817
VI		
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 068 821	1 216 583

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation		
Cotisations	6 420	6 390
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	390 764	434 317
Mécénats	175 105	185 633
Legs, donations et assurances-vie	219 557	197 001
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés	14 780	
Autres produits	114 792	43 813
TOTAL I	921 417	867 153
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	8 729	5 863
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	572 138	414 725
Aides financières	376 668	435 229
Impôts, taxes et versements assimilés		564
Salaires et traitements	82 056	
Charges sociales	29 050	
Dotations aux amortissements et dépréciations	6 835	7 174
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	10 514	42 699
Autres charges	9 418	303
TOTAL II	1 095 410	906 558
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-173 992	-39 405
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	8 400	5 240
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	27 864	
TOTAL III	36 264	5 240
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	36 264	5 240
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-137 729	-34 164

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	191 044	
Sur opérations en capital		320 000
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	191 044	320 000
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		2 293
Sur opérations en capital		320 000
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI		322 293
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	191 044	-2 293
VII		
Participation des salariés aux résultats		
VIII	104	1 079
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 148 725	1 192 393
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 095 514	1 229 930
EXCÉDENT OU DÉFICIT	53 211	-37 536

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	23 944	16 400
Prestations en nature	294 300	108 000
Bénévolat		
TOTAL	318 244	124 400
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	23 944	16 400
Personnel bénévole	294 300	108 000
TOTAL	318 244	124 400

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Annexe

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Association pour la Recherche sur les Tumeurs Cérébrales (ARTC) est une association née en 1992 de la volonté de familles de patients et de l'équipe médicale de la Salpêtrière de créer une association pour développer la recherche sur les tumeurs cérébrales :

Les priorités de l'ARTC sont de :

- Verser des bourses aux chercheurs pour les attirer dans cette discipline,
- Investir dans les recherches visant à établir une "preuve de concept"

L'objectif est de faire les premières expériences afin d'obtenir des résultats préliminaires qui permettront ensuite de postuler pour des financements publics ou associatifs.

- Soutenir les services hospitaliers et les patients, en mettant à leur disposition des personnels qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie et en contribuant à la formation des professionnels.

I. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Avant affectation, l'exercice clos le 31/12/2024 présente un total bilan de 1 068 821 euros et un compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégage un résultat de 53 211 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions des règlements suivants :

- ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général
- ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Comptabilisation des opérations sur les legs (Changement de méthode)

Les opérations de charges et produits intervenus à l'occasion de legs, ont été incluses dans le résultat d'exploitation, conformément au PCG. Les mêmes opérations effectuées en 2023 avaient été classées en résultat exceptionnel.

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

II. FAITS MARQUANTS

L'association avait sollicité fin 2023 auprès de l'administration fiscale un rescrit pour confirmer que celle-ci bénéficie de l'exonération des droits de mutation à titre gratuit sur les legs qu'elle reçoit. En l'absence de réponse ou prise de position de l'administration fiscale, les droits de mutation versés en 2023 pour un montant de 191 k €uros à l'occasion de la vente du bien immobilier relative à la succession de Madame LEBESSON (legs 2022), n'ont pas été portés en produit à recevoir, par mesure de prudence à la clôture de l'exercice 2023. En 2024, l'association a reçu le remboursement de 191 k €uros, porté en produit exceptionnel.

Les droits de mutation relatifs à la succession en cours de Monsieur MASSIAS, validée en 2023 et dont l'acte de partage est daté de 2024, n'ont pas été provisionnés à la clôture de l'exercice 2023, considérant l'accord tacite de l'administration fiscale. Les droits de mutation ne figurent pas dans l'acte de liquidation et partage signé le 31 décembre 2024.

III. NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT

3.1. Actif immobilisé

Investissements (cf tableau joint)

Amortissements (cf tableau joint)

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production. Les frais accessoires ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité qui correspond à la durée d'usage généralement admise, d'où l'absence d'amortissements dérogatoires. Il n'a été identifié dans les comptes sociaux aucun composant :

- Agencements et aménagements 10 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

3.2. Créances

(cf. tableau joint)

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées des dons à recevoir au 31 décembre et oncosis au cours du premier trimestre de l'exercice suivant, pour 51 k Euros, d'un produit à recevoir lié à l'encaissement d'un legs pour 200 k Euros et d'un remboursement à recevoir pour 12,6 k €.

3.3. Fonds Propres

(cf. tableau joint)

Les fonds propres ont évolué de la façon suivante :

- Fonds propres au 31/12/2023 : 649 075 Euros
- Résultat Exercice au 31/12/2024 : 53 211 Euros
- Fonds propres au 31/12/2024 : 702 287 Euros

3.4. Provision pour risques et charges

Aucune provision pour risques et charges n' a été constituée à la clôture de l'exercice.

3.5. Fonds dédiés et reportés

(cf. tableau joint)

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'ont pas pu encore être totalement utilisées conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à :

- FD Thomas BERTHY : 128 856 Euros
- FD RAM ACTIVE : 11 956 Euros

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

3.6. Legs et donations

(cf. tableau joint)

Le conseil d'administration avait accepté en 2023, le legs de Monsieur MASSIAS, dont l'actif net s'élevant à 215.6 k Euros, avait été inscrit à l'actif du bilan, conformément à la réglementation en matière de biens destinés à être revendus et au passif pour les droits de succession dus. L'ensemble de ces opérations ont été reprises, à la suite de la délivrance de legs universel intervenue en octobre 2024.

Aucun nouveau legs n'a fait l'objet d'une étude ou d'une validation du Conseil d'Administration, à la clôture de l'exercice.

3.7. Emprunts

Aucun emprunt n'a été souscrit au cours de l'exercice.

3.8. Contributions volontaires en nature

(cf. tableau joint)

Une contribution volontaire est un acte par lequel une personne physique ou morale fournit à l'ARTC un travail (bénévolat), des biens (dons en nature), ou autre service à titre gratuit (Prestation en nature) et n'entraîne pas de flux financier.

Concernant le bénévolat, il s'agit pour l'ARTC de l'ensemble des bénévoles présents au sein des différentes antennes régionales de l'association, ainsi que les membres du conseil d'administration.

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 17 986 heures pour un montant de 294 300 Euros.

La valorisation de ce bénévolat a été effectuée à un taux horaire moyen de 11,69 Euros/heure (qui correspond au SMIC horaire moyen de l'exercice), sur lequel a été pris en compte des charges sociales estimées à 40%. L'association bénéficie en 2024 de :

- Prestation en nature pour 23 944 Euros
- Abandons de frais pour 9 036 Euros

3.9. Dettes

(cf. tableau joint)

3.10. Aides financières

Les aides financières sont comptabilisées à la date de leur octroi, conformément à l'article 141-2 du règlement ANC n°2018-06 et à la chronique de la commission des études comptables de la C.N.C.C. (EC 2021-33).

L'association a validé lors du conseil scientifique du 07 octobre 2024, un ensemble d'aides financières destinées à la recherche, pour un montant total de 220 k Euros (enregistrés en 2024), dont 75 k Euros restent à être réglées au 31 décembre 2024.

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

L'association enregistre en aides financières :

- Les bourses versées aux chercheurs, validées par le Conseil scientifique,
- Les subventions de recherches, validées par le Conseil scientifique et approuvées par le Conseil d'administration,
- Les conventions passées avec des établissements publics (APHP, ICM), essentiellement pour le financement de personnel.

3.11. Détails des autres produits et des autres charges

Le poste « autres produits » concerne principalement aux recettes manifestations pour 115 k €uros

Le poste « autres charges » correspond aux droits versé auprès de la SACEM pour 4 k €uros et des charges diverses de gestion courante pour 4 k €uros.

IV. AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

4.1. Effectif moyen

L'effectif employé au cours de l'exercice 2024 est 2 salariés en équivalent temps pleins (ETP).

4.2. Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

4.3. Rémunération versés à certains dirigeants

Les membres du conseil d'administration ne perçoivent pas de rémunération au titre de leurs fonctions électives.

4.4. Honoraire du Commissaire aux comptes

Les honoraires du Commissaire aux comptes au titre de la certification des comptes de 2024 de l'exercice sont de 10 600 €uros.

4.5. Engagements financiers hors bilan

Engagements donnés

Néant

Engagement reçus

Néant

SECNO
28 rue Alfred Kastler - CS 50278
78137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL			
Terrains			
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations : - Techniques, matériel et outillage - Générales, agencements et aménagements divers	38 396		
Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier	13 109		
Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	245 480		
TOTAL	296 985		
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL			
TOTAL GÉNÉRAL	296 985		

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Gales, agencements et aménagements const.				
Installations : - Techniques, matériel et outillage - Gales, agencements et aménagements divers			38 396	
Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier			13 109	
Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou don, destinés à être cédés			245 480	
TOTAL			245 480	51 505
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL			245 480	51 505

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions Installations techniques, matériel et outillage industriel Installations générales, agencements et aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	12 811 8 735	3 839 2 996		16 650 11 730
TOTAL	21 545	6 835		28 381
TOTAL GÉNÉRAL	21 545	6 835		28 381

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp. Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui Inst. gales, agenc. et aménag. des construc. Inst. tech. mat. et outil. indus. Inst. gales, agenc. et aménag. divers Matériel de transport Mat. de bureau et info. mob. Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES		REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations				

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéficiaires	271	271	
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	277 457	277 457	
Charges constatées d'avance	45 583	45 583	
TOTAL	323 312	323 312	

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	106 319	106 319		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	10 486	10 486		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 864	14 864		
Impôts sur les bénéficiaires				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	5 252	5 252		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	88 803	88 803		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	225 723	225 723		

SECNO
28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 610	14 934
Dettes des legs ou donations		58 768
Dettes fiscales et sociales	14 132	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	88 803	70 604
TOTAL	115 545	144 306

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		28 900
Créances reçues par legs ou donations		57 314
Autres créances	263 621	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	263 621	86 214

SECNO
28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Produits : - D'exploitation - Financiers - Exceptionnels		
TOTAL		

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2024	31/12/2023
Charges : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	45 583	25 733
TOTAL	45 583	25 733

SECNO
28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Détail des legs, donations et assurance-vie

Produits	Montant
Montant perçu au titre d'assurances-vie	6 644
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article L213-9	242 780
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	215 613
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
TOTAL	465 037

Charges	Montant
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	245 480
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
TOTAL	245 480

SOLDE DE LA RUBRIQUE	219 557
-----------------------------	----------------

SECNO
28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
TOTAL							
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
FD THOMAS BERTHY	140 492		11 636			128 856	
FD RAM ACTIVE	4 586	7 370				11 956	
TOTAL	145 078	7 370	11 636			140 812	
TOTAL GÉNÉRAL	145 078	7 370	11 636			140 812	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
FONDS REPORTES SUR LEGS	215 612		215 612	
TOTAL	215 612		215 612	
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL	215 612		215 612	

SECNO
28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 51

Variation des fonds propres art.431-5
(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	18 344				18 344
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	48 973				48 973
Report à nouveau	619 295			37 536	581 759
Excédent ou déficit de l'exercice	-37 536	37 536	53 211		53 211
Situation nette	649 075	37 536	53 211	37 536	702 287
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	649 075	37 536	53 211	37 536	702 287

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

Etat des avantages et ressources provenant de l'étranger

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Mécénats Etrangers	11 300
Dons Etrangers	5 130
TOTAL	16 430

Dons - ROYAUME-UNI 460 €
Dons - ETATS-UNIS 1870 €
Mécénats - ALLEMAGNE 1000 €
Mécénats - SUISSE 10300 €
Dons - HONG KONG 100 €
Dons - SUEDE 30 €
Dons - BELGIQUE 125 €
Dons - ALLEMAGNE 2045 €
Dons - Suisse 500 €

SECNO
28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Solde au 31/12/2024	Dont générosité du PUBLIC	Solde au 31/12/2023	Dont générosité du PUBLIC
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Produits liés à la générosité du public	1 097 681	1 097 681	867 153	867 153
1.1 Cotisations sans contrepartie	6 420	6 420	6 390	6 390
1.2 Dons, legs mécénat				
- Dons manuels	390 764	390 764	434 317	434 317
- Legs, donations et assurance-vie	410 601	410 601	197 001	197 001
- Mécénat	175 105	175 105	185 633	185 633
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	114 792	114 792	43 813	43 813
2 - Produits non liés à la générosité du public	36 264		325 240	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contribution financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	36 264		325 240	
3 - Subventions et autres concours publics				
4 - Reprises sur provisions et dépréciations				
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	14 780	14 780		
TOTAL	1 148 725	1 112 461	1 192 393	867 153
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Missions sociales	800 260	800 260	638 938	638 938
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	525 315	525 315	284 044	284 044
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	274 944	274 944	354 893	354 893
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - Frais de recherche de fonds	124 973	124 973	60 262	60 262
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	124 973	124 973	60 262	60 262
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - Frais de fonctionnement	152 828	152 828	479 778	125 255
4 - Dotations aux amortissements et provisions	6 835	282	7 174	0
5 - Impôt sur les bénéfices	104	0	1 079	0
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	10 514	10 514	42 699	42 699
TOTAL	1 095 514	1 088 856	1 229 930	867 154
EXCEDENT OU DEFICIT	53 211	23 605	-37 536	0

SECNO
 28 rue Alfred Kastler - CS 50278
 76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
 Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (SUITE)

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Solde au 31/12/2024	Dont générosité du PUBLIC	Solde au 31/12/2023	Dont générosité du PUBLIC
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public	318 243	318 243	124 400	124 400
Dons en Nature	0	0	0	0
Abandon De Frais	0	0	0	0
Prestations En Nature	23 944	23 944	16 400	16 400
Personnel Bénévole	294 299	294 299	108 000	108 000
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
3 - Concours publics en nature				
Prestations En Nature				
Dons en Nature				
TOTAL	318 243	318 243	124 400	124 400
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	123 653	123 653	113 100	113 100
Réalisées à l'étranger				
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	187 346	187 346		
3 - Contribution volontaires au fonctionnement	7 244	7 244	11 300	11 300
TOTAL	318 243	318 243	124 400	124 400

SECNO

28 rue Alfred Kastler - CS 50278
76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

EMPLOIS PAR DESTINATION	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Ecart N/N-1 €uros	Ecart N/N-1 %
EMPLOI DE L'EXERCICE				
1 - Missions sociales	800 260	638 938	161 322	25.25%
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	525 315	284 044	241 271	84.94%
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	274 944	354 893	-79 949	-22.53%
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - Frais de recherche de fonds	124 973	60 262	64 711	107.38%
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	124 973	60 262	64 711	107.38%
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - Frais de fonctionnement	152 828	125 255	27 573	22.01%
TOTAL DES EMPLOIS	1 078 060	824 454	253 606	154.65%
4 - Dotations aux amortissements et provisions	282			
5- Reports en fonds dédiés de l'exercice	10 514	42 699	-32 185	-75.38%
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	23 605			
TOTAL	1 112 461	867 154	245 308	28.29%

SECNO
 28 rue Alfred Kastler - CS 50278
 76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
 Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (SUITE)

RESSOURCES PAR ORIGINE	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Ecart N/N-1 €uros	Ecart N/N-1 %
RESSOURCES DE L'EXERCICE				
1 - Produits liés à la générosité du public				
1.1 Cotisations sans contrepartie	6 420	6 390	30	0.47%
1.2 Dons, legs mécénat				
- Dons manuels	390 764	434 317	-43 553	-10.03%
- Legs, donations et assurance-vie	410 601	197 001	213 600	108.43%
- Mécénat	175 105	185 633	-10 528	-5.67%
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	114 792	43 813	70 979	162.01%
TOTAL DES RESSOURCES	1 097 681	867 153	230 528	26.58%
2 - Reprises sur provisions et dépréciations				
3 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	14 780	0	14 780	
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0	0	0	
TOTAL DES RESSOURCES	1 112 461	867 154	245 308	28.29%
RESSOURCES REPORTEE LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)			Ecart N/N-1 €uros	Ecart N/N-1 %
RESSOURCES DEBUT D'EXERCICE			0	
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	23 605	0	23 605	
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice				
RESSOURCES REPORTEE LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	23 605	0		

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (SUITE)

CONTIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Ecart N/N-1	Ecart N/N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE				
1 - Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	123 653	113 100	10 553	9.33%
Réalisées à l'étranger				
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds				
	187 346			
3 - Contribution volontaires au fonctionnement				
	7 244	11 300	-4 056	-35.90%
TOTAL	318 243	124 400	193 843	155.82%

CONTIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Ecart N/N-1 €uros	Ecart N/N-1 %
RESSOURCES DE L'EXERCICE				
1 - Contributions volontaires liés à la générosité du public				
Bénévolat	294 299	108 000	186 299	172.50%
Prestations en nature	23 944	16 400	7 544	46.00%
Dons en nature	0	0		
TOTAL	318 243	124 400	193 843	155.82%

FONDS DEDIES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE			Ecart N/N-1 €uros	Ecart N/N-1 %
FONDS DEDIES DEBUT D'EXERCICE	145 078	102 379	42 699	41.71%
(-) Utilisation	14 780			
(+) Report	10 514	42 699	-32 185	-75.38%
FONDS DEDIES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	140 812	145 078	-4 266	-2.94%

SECNO
 28 rue Alfred Kastler - CS 50278
 76137 MONT SAINT AIGNAN CEDEX
 Tél. 02 35 59 76 76 - Fax 02 35 59 11 55

**ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE
SUR LES TUMEURS CEREBRALES
A.R.T.C.**

47 Boulevard de l'Hôpital
75013 PARIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

À l'assemblée générale de l'A.R.T.C.,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Fait à Mont Saint Aignan,
Le 12 avril 2025

Secno



Franck DUCLOS
Commissaire aux Comptes